

FORMATION MUSICALE

Lettre de rentrée 2024 aux parents de _____

Madame, Monsieur,

J'aurai le plaisir de faire cours à votre enfant cette année, en cours de _____

Le matériel nécessaire est :

- une trousse (si possible réservée à la formation musicale et à l'instrument)
- un crayon à papier (de préférence HB ou 2B, pas 2H qui est trop sec).
- une gomme
- un taille-crayon (si possible avec réservoir)
- un classeur (le moins épais possible)
- 6 intercalaires, intitulées : 1, 2, 3, 4, chants, infos
- le livret de lecture solfégique offert par la Ville de Cenon

Un « sac de musique », réservé à la formation musicale et à l'instrument serait l'idéal, car trop d'enfants viennent en cours sans matériel et donc ne gardent pas de trace de leur travail. Cette trace est nécessaire à leur progression.

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir Karine au 05 56 86 33 80 ou bien par courriel à ecole.musique@cenon.fr

Chaque semaine, les devoirs seront indiqués sur le site <https://www.murielfm.fr/>

Afin que votre enfant prenne confiance, il est profitable que cinq minutes de formation musicale soient intégrées chaque jour dans les devoirs d'école.

Une fiche d'évaluation vous indiquera les compétences travaillées.

Vous recevrez aussi un bulletin semestriel, où figurera l'appréciation du parcours de votre enfant.

En cas de question, vous pouvez me rencontrer à l'école ou m'écrire à muriel.garaicoechea@yahoo.fr

Je vous remercie pour le soutien que vous apporterez à votre enfant dans son apprentissage.

Apprendre la musique, c'est apprendre un langage. Comme apprendre à lire et écrire la langue française, le langage musical demande un entraînement régulier. Mais quel plaisir ensuite d'être autonome, de pouvoir lire, chanter, jouer, créer ce qui nous plaît !

Bien à vous, Muriel.

Date et signature d'au moins un responsable légal